

Martine MAYET

Adjointe au maire déléguée
à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et aux Nouveaux Arrivants

Madame LAURENT

Directrice de l'école primaire George Sand

Mesdames et Messieurs les représentants des
parents d'élèves

Hôtel de Ville, le **05 JUIN 2026**

MM/SG

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu le compte-rendu du Conseil d'école du 10 février dernier et je vous en remercie. Je souhaite apporter des précisions et des réponses complémentaires aux interrogations soulevées lors de ce conseil et vous informer du suivi des demandes formulées auprès de la Ville.

Carte scolaire

L'Éducation nationale a transmis les décisions de carte scolaire sur l'ensemble des écoles de la commune et une fermeture a été prononcée en élémentaire. Les services gardent un œil attentif sur les prévisions d'ici la rentrée scolaire de 2026 et ne manqueront pas d'alerter les services de l'Éducation Nationale selon l'évolution observée.

Centre de loisirs

Aucune remontée portée à la Direction du centre de loisirs ni à la Direction de l'Éducation s'agissant de la problématique soulevée de l'information des sorties du mercredi.

Le Directeur du centre invité et présent au conseil d'école a pu apporter des réponses sur ce point.

Les sorties nécessitant l'apport d'accessoire (maillot de bain, gants pour patinoire...) par les parents sont systématiquement l'objet d'un affichage. Pour d'autres sorties inscrites au projet pédagogique, l'enfant doit être acteur de sa participation, sans éventuelle orientation de la part des parents.

Participation financière de la Caisse des écoles

Les demandes de participation financière pour des projets pédagogiques pour les écoles maternelles, élémentaires et primaires sont soumises au vote d'une délibération des membres du comité d'administration.

Il s'agit d'une instance collégiale composée notamment de l'Adjoint au maire déléguée à l'éducation, aux centres de loisirs et nouveaux arrivants, des élus siégeant au conseil d'école, des parents élus, de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, des Directeurs d'école...

Les écoles organisent des projets pédagogiques et demandent aux membres du comité d'administration une participation financière afin d'alléger les coûts supportés par les familles et les coopératives scolaires.

Ces projets sont validés en amont de la réunion, pour la partie pédagogique par l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Les montants maximaux prévus pour ces participations sont :

600 euros pour le projet d'une classe

500 euros par classe pour un projet réunissant deux classes

400 euros par classe pour un projet réunissant 3 classes

200 euros par classe au-delà, plafonnés à 1800 euros pour toute une école

Chaque projet préalablement validé par l'Éducation Nationale est ainsi examiné aux fins d'attribution d'une participation financière en fonction des demandes faites par chacun et à hauteur des montants.

Pour l'école George Sand, 3 projets soumis cette année ont remporté des financements de la Caisse des écoles importants.

- Comprendre la seconde guerre mondiale et les enjeux de la résistance : 400 euros demandés et obtenus
- L'eau un bien précieux à préserver : 450 euros demandés et obtenus
- Dans le cadre du devoir de mémoire, une journée sur les plages du débarquement : financement maximal possible selon les règles : 600 euros

Travaux

Pour mémoire, vous trouverez ci-dessous les éléments présentés lors de la réunion « travaux », suite au vote du budget au Conseil municipal du 2 avril 2025.

Les gros travaux 2025 ont été réalisés. Les autres demandes de petits travaux sont réalisées en fonction des autres urgences qui le nécessitent, sur l'école ou un autre bâtiment municipal. Certaines interventions peuvent ainsi être décalées dans le temps ou annulées.

Travaux retenus au budget 2025 :

- réfection de l'étanchéité et reprise au niveau des skydomes côté réfectoire maternel: 80 000€ (travaux faits aux vacances d'avril),
- Pose de gardes corps au niveau de la terrasse: 30 000€ (travaux faits aux vacances d'avril)
- Occultation par des plaques sur la clôture le long du chemin piétons côté cour élémentaire: 15 000€.

Comme indiqué dans ma réponse au 1^{er} conseil d'école, les travaux relatifs à l'installation d'une plaque occultante pour clôturer la cour élémentaire n'ont malheureusement pas pu être effectués à la Toussaint, en raison d'urgences sur d'autres bâtiments municipaux. A ce jour, ces travaux sont en cours de finalisation.

Prévoir, dans la mesure du possible en 2025 :

- Refixer les bandes caoutchouc au niveau des rambardes de la cour maternelle.
- Reprise au niveau du sol souple de la cour du haut.
- Reprise de l'enrobé au niveau des escaliers maternelle.
- Décaler la butée du portillon accès cours maternelle côté escaliers.
- Création d'une butée de porte à la sortie de la classe 1 au RDC.
- Voir avec Johan Champion, au sujet des peintures sur les rebords des fenêtres qui s'écaillent.

Prévoir pour chiffrage au budget 2026 :

- Mise en peinture de la classe 111 côté élémentaire.
- Mise en peinture du couloir côté centre de loisirs élémentaire.
- Mise en peinture du couloir au 1^{er} étage et des escaliers côté maternelle .
- Mise en peinture de la classe maternelle au 1^{er} étage au fond à droite (à côté des escaliers en béton).
- Pose d'un lino sur le sol existant au niveau de la passerelle côté élémentaire.

Les travaux retenus pour le budget 2026 seront présentés à Madame la directrice à l'occasion de la réunion dédiée le 15 juin à la suite du vote du budget prévu fin avril.

S'agissant des badges d'accès à l'école, mes services ont eu l'occasion d'échanger avec Madame La Directrice à ce sujet et se sont excusés du délai écoulé pour la création et mise à disposition des badges sollicités.

Vous évoquez le souhait du remplacement de la sonnerie de l'élémentaire. Mes services ont relayé cette demande aux services supports compétents qui doivent consulter la société en charge de la maintenance des sonneries. Selon le matériel installé sur l'école, l'opération peut prendre plus ou moins de temps et peut être plus ou moins onéreuse. Dans tous les cas et en l'absence de retour à l'occasion de la réunion travaux dédiée du 15 juin, je vous invite à bien inscrire cette demande lors du prochain recensement des souhaits de réalisation pour 2027, à budgéter.

Accès gymnase

Aucune information portée à la connaissance de la Direction de l'Education concernant les difficultés d'accueil évoquées dans votre compte-rendu, au sein du gymnase. Votre demande est bien entendu transmise au service des sports pour les suites à donner aux fins d'optimisation.

Formation premiers secours

Il faut dissocier les personnels Education Nationale et les personnels municipaux.

Pour les premiers, je vous invite à vous rapprocher de Madame Amaral, Inspectrice de l'Education Nationale, pour connaître les formations qui peuvent être organisées pour les enseignants.

Pour les seconds, et au regard de l'aspect non contraignant de cette formation, il convient de s'attacher directement à l'avis des personnels concernés.

Je vous invite à afficher cette réponse dans la vitrine de l'école afin que les parents destinataires du compte-rendu puissent prendre également connaissance des précisions apportées ici.

Espérant que ce complément d'informations retiendra votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine MAYET



Copie : Mme AMARAL, Inspectrice de la 12^{ème} circonscription
Mme MARIETTE, Elue au Conseil d'école